

Compte-rendu du bureau du 6 novembre 2014 à l'office de tourisme

Présents : Mmes Demey , Hottier , Charlène et Clothilde .

Mrs Palin , Cochet , Colson , Castelli , Hippert , Carigi ,

Excusés : Mme Roseleur et Mr Pilâtre

Secrétaire de séance : J-M. Carigi

1° Validation du compte-rendu du bureau du 2 Octobre 2014

Le compte-rendu est validé à l'unanimité

2° Plan de Communication 2015

Voir le document qui a été envoyé à tous les membres du bureau avant la réunion.

Problèmes soulevés : Problème de notoriété : l'Office n'a qu'un an d'existence.
Problème de référencement du site : en voie de résolution.
Site en allemand : il faut le faire relire par quelqu'un qui parle allemand.

Sur ce dernier point, Mr Carigi se propose de faire relire le site par des personnes compétentes.

La Brochure :

Elle sera scindée en 2 parties : une partie hébergement avec mise à jour annuelle.
Une partie activités, culture, etc... mise à jour tous les 2 ans .

Il y aura deux versions, en Français / Anglais et en Allemand / Néerlandais.

La carte touristique

Elle sera revue de fond en comble.

Travail avec la même équipe que l'an passé pour la réalisation de ces documents : Agence Concepto.

Brochure du Centenaire :

Une brochure sera réalisée, sortie mars ou avril 2015. Il faut que ce ne soit pas une brochure « du Saillant de Saint Mihiel » mais pour tout le territoire.

Cette brochure ne devra pas faire doublon avec ce qui existe déjà ;

Le bureau se demande s'il est judicieux d'engager ces frais, voyant la multitude des documents déjà produits.

Salons

Lors du bureau de juillet 2014, il était prévu de participer aux salons de Lille et de Liège.

Le CDT ne subventionne plus les OT pour participer à ces salons.

Pour Lille, il fallait compter 4700.00 € à charge de l'Office pour un stand + 1000.00€ des frais de transport et de séjour. Projet abandonné.

On irait donc à Liège (1 000.00 € inscription + 1100.00 € de frais de transport et hébergement) et à Reims (850.00 € pour un stand de 9 m² + 500.00 € de frais transport et séjour).

Mme Hottier irait à Reims pour y faire une animation.

Mme Demey irait à Liège.

Relations Presse :

Le revue de presse sera mise en ligne sur le site de l'OT.

Club de la Presse : Mr Colson précise que ce n'est pas un très bon plan car les gens qui y participent sont un peu « du passé ».

L'idée est abandonnée.

Mr Colson ajoute que pour faire venir la presse, il faut créer des événements et créer des accroches. Quand ce sera fait, il se propose de « vendre » cette accroche aux médias.

Medias locaux :

Meuse FM demande régulièrement des infos. Il y a aussi Radio RDM

Il faut absolument toucher les habitants de Cœur de Lorraine. Pour cela, il faudrait travailler avec les journaux des CODECOM.

Il faudrait que l'OT ait un espace réservé dans chacune de ces publications. Ces journaux ont plusieurs parutions au cours de l'année.

Faire un article pour les vœux 2015 à intégrer dans ces bulletins.

Il faut aussi essayer d'avoir une communication plus efficace sur Facebook.

Faire un e-mailing « professionnels » du tourisme qui serait différent des infos grand public et avec une parution trimestrielle.

Livraison des documents / seuls les adhérents à l'OT auront la livraison à domicile.

A ce sujet, il conviendra de revoir la date à laquelle on appelle à cotisation, afin qu'il n'y ait plus besoin de faire ce travail avant l'AG ;

Il faudrait aussi contacter les organisateurs de gros événements sur le territoire afin de leur proposer les services de l'Office.

Il serait souhaitable de rencontrer tous les acteurs touristiques au moins une fois dans l'année, ce qui nécessite de mettre au point une procédureà revoir.

Proposition est faite de continuer les réunions thématiques comme en 2014.

Il est aussi proposé de faire une journée « Bourse d'échange » des documentations de l'OT et des acteurs du territoire ; A voir pour avril 2015.

Enfin, il serait souhaitable de toucher le monde éducatif.

3° Cas de Charlotte

Charlotte doit partir à la fin de l'année suite à l'entretien qu'elle a eu avec Mr Palin.
Elle part dans le cadre d'une rupture conventionnelle.

Il faudra donc recruter une nouvelle personne. Peut-être, pour des aspects financiers, faudra-t'il penser à un « contrat aidé ».

4° Convention de partenariat avec Mission Explo.

Discussion au sujet du tarif de revente de notre produit par Mission Explo.

Mr Cochet propose de demander 300.00 € au lieu de 250.00€.

Il décompose ce tarif de la façon suivante : 5.00 € par enfant sur la base de 50 enfants + 50.00 € de frais de l'OT pour assurer l'animation.

En outre, il sera demandé aux participants d'adhérer à l'OT pour l'année en cours au tarif de 10.00 €.

5° Litiges Taxe de Séjour.

- ⊃ Litige avec la commune de Mandres et son camping. Le Maire refuse de payer.
Nous ferons une estimation forfaitaire en fonction d'un camping de même standing.

Prévoir des courriers dans la langue d'origine des hébergeurs (Problème avec des Hollandais).

A ce jour, il reste une dizaine de litiges à résoudre.

Comment faire pour ceux dont on n'a aucune statistique sur le passé => forfait calculé en fonction d'un établissement équivalent sur le secteur.. On peut demander des chiffres au CDT pour calculer les forfaits.

Faire un courrier précisant que toute structure n'ayant pas déclaré sa taxe de séjour sera imposé à 100 % comme le prévoit la loi. Pour cette année on propose un forfait. Si le forfait n'est pas accepté, le 100 % sera appliqué.

6° Questions Diverses

Défraiement des stagiaires : Au delà de 3 mois, c'est 400.00 € par mois.

Carte de vœux : Seulement par mail et sur bulletins des Codecom.

Prochain bureau : il aura lieu le jeudi 11 décembre à 18 heures à l'OT.

La séance est levée à 22 heures30